

Consultation
Assistance à la rédaction et au dépôt d'un projet
ALCOTRA

-
Agence de Développement
des Alpes de Haute Provence

1. Organisme qui passe la commande (Maître d'Ouvrage)

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
Immeuble François Mitterrand
8, rue Bad-Mergentheim
BP 80170
04005 Digne-les-Bains Cedex
SIRET : 341 236 321 00046
APE : 8413Z
Renseignements :
Chloé COSSEC
Tél. : 06 49 10 64 35
Email : chloe.cossec@ad04.fr

2. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet de sélectionner un prestataire chargé d'accompagner l'AD04 dans :

- la rédaction du dossier de candidature (partie française) d'un projet simple ALCOTRA,
- la structuration du contenu technique et financier,
- la préparation des pièces administratives,
- la saisie et le dépôt du dossier sur la plateforme Synergie-CTE.

3. Contexte

L'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence (AD04), en partenariat avec l'Azienda Turistica Locale del Cuneese (ATL), prépare le dépôt d'un projet dans le cadre du 4ème appel à projets du programme ALCOTRA.

Le projet s'inscrit dans l'objectif spécifique OS 1.2 « Tirer parti des avantages de la numérisation » et porte sur le développement d'un outil numérique innovant appliqué à la qualification de l'offre touristique transfrontalière.

La date limite de dépôt est fixée au 29 mai 2026.

L'AD04 assurera le rôle de chef de file. Chaque partenaire contractualisera directement avec un prestataire pour l'accompagnement de sa partie. Au cas où le chef de file et le partenaire auraient des fournisseurs différents, ceux-ci devront collaborer activement à la rédaction conjointe du dossier de candidature selon les modalités indiquées ci-dessous.

4. Missions du prestataire

Le prestataire interviendra en appui technique et méthodologique sur les éléments suivants :

4.1. Rédaction du dossier de candidature (partie française)

- Traitement et structuration des contenus fournis par l'AD04 ;
- Rédaction de la partie descriptive en langue française ;
- Mise en conformité avec les attendus du formulaire ALCOTRA ;
- Vérification de la cohérence globale du dossier (objectifs, actions, indicateurs, budget).

4.2. Préparation du plan financier

- Élaboration du plan financier sous la responsabilité de l'AD04 ;
- Intégration des éléments fournis par l'Autorité de Gestion (AG) et par le porteur de projet
- Structuration budgétaire conforme aux exigences ALCOTRA ;
- Vérification de la cohérence entre actions, coûts et résultats attendus.

4.3. Appui à la préparation administrative

- Soutien à la constitution des pièces administratives requises pour la partie française ;
- Vérification de la complétude des documents ;
- Mise en cohérence avec les exigences du programme.

4.4. Dépôt du dossier sur la plateforme Synergie-CTE

- Saisie complète du formulaire de candidature sur Synergie-CTE ;
- Intégration des contenus validés ;
- Téléchargement des pièces jointes requises ;
- Vérification finale avant soumission ;
- Appui jusqu'au dépôt final du dossier.
- Assistance en cas de demande de compléments d'information de la part du Secrétariat Conjoint ou de l'Autorité de Gestion.

5. Livrables attendus

Le prestataire devra fournir les livrables suivants :

- Dossier de candidature complet, rédigé via le système Synergie-CTE, comprenant :
 - la partie descriptive en français,
 - la partie économique-financière.
- Description technique détaillée du projet, version française.
- Convention de coopération entre partenaires, rédigée sur la base du modèle fourni par l'Autorité de Gestion.
- Préparation et vérification des pièces administratives, notamment :
 - lettre de mandat du partenaire,
 - acte d'approbation du projet,
 - liste détaillée des coûts,
 - lettre d'intention des cofinanceurs / autofinancement,
 - déclaration relative au statut d'organisme de droit public,
 - déclaration de TVA.

6. Modalités d'intervention

- Travail en étroite collaboration avec l'AD04 (chef de file) ;
- Échanges réguliers (réunions, relectures, validations) ;
- Prise en compte des contributions du partenaire italien (ATL de Cuneo) ;
- Respect strict du calendrier imposé par la date de dépôt.

Le prestataire devra :

- démontrer une bonne connaissance des programmes européens, en particulier Interreg / ALCOTRA ;
- maîtriser les exigences des dossiers de candidature (logique d'intervention, indicateurs, budget)
- être en capacité de travailler dans des délais contraints ;
- assurer un accompagnement opérationnel jusqu'au dépôt final.

7. Planning prévisionnel

- Lancement de la mission : le 24 avril pour un début de mission le 27 avril
- Phase de rédaction et structuration : avril – mai
- Finalisation et dépôt sur Synergie-CTE : avant le 29 mai

8. Contenu de la réponse attendue

Le devis devra comprendre :

- une présentation de la structure et des références similaires ;
- une description de la méthodologie proposée ;
- le planning détaillé d'intervention ;
- le détail des prestations ;
- le coût global de la mission (TTC) ;
- la répartition éventuelle par phases ou livrables.

Le partenaire italien, l'ATL de Cuneo, se charge d'envoyer une demande de devis en fonction de ses besoins.

9. Modalités de remise des offres

Les offres devront être transmises par voie électronique, **avant le 17 avril 2026**, à l'adresse suivante :

chloe.cossec@ad04.fr

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai pourra être écarté.

10. Remarque

Cette consultation n'entraîne aucune obligation ; l'AD04 se réserve le droit de ne pas confier la mission si les réunions prévues entre les partenaires et les animateurs Alcotra conduisent à reporter le dépôt du projet à un prochain appel.

Contact

Chloé COSSEC

Agence de Développement des Alpes de Haute Provence

Email : chloe.cossec@ad04.fr

Tél. : 06 49 10 64 35